

SYNTHESE

Entre Lyon et Montmélian, la zone étudiée traverse un certain nombre d'unités géographiques aux caractéristiques plus ou moins tranchées :

- **A l'extrême Ouest**, entre l'agglomération lyonnaise et la ville nouvelle de l'Isle d'Abeau s'étendent une série de grands plans voués à l'agriculture intensive, sillonnés par des infrastructures de transport (TGV Lyon-Valence, autoroute A43, aéroport de Satolas etc) et où des projets d'équipement industriel émergent (Schéma Directeur de l'Agglomération Lyonnaise).



Les grands espaces horizontaux de l'Est lyonnais sont voués à la céréaliculture.

- **De l'Isle d'Abeau à Chimilin**, on rencontre un ensemble de collines entrecoupées par des vallées alluviales (Bourbre et ses affluents, Catelan et ses affluents, affluents du Rhône). L'eau y joue souvent un rôle important tant au niveau biologique que paysager.

- Les collines voient se développer un bâti important, parfois diffus (secteur de Dolomieu), qui est souvent à l'origine des sensibilités du paysage. L'alimentation en eau potable est surtout assurée par des aquifères localisés dans les vallées et dans les placages morainiques que l'on rencontre sur les collines.

L'agriculture y est représentée principalement par des cultures céréalières ou industrielles (colza etc), les pentes les plus raides restant le domaine de la forêt (stabilisation des sols). Dans ces espaces de collines, le milieu naturel terrestre présente localement des enjeux liés pour l'essentiel à des milieux humides (étangs, roseières etc).



Les collines des Terres Fraîches : bâti dispersé, boisements sur les pentes fortes et agriculture.

- Les vallées alluviales, quelles soient étendues comme celles de la Bourbre et du Catelan ou plus restreintes telles que celle du ruisseau d'Enfer, présentent des caractéristiques homogènes : un bâti peu présent et localisé sur les pieds de versants dominant les vallées (à l'exception notable de Saint-Savin), un paysage globalement peu sensible, une occupation du sol partagée entre agriculture (surtout si des améliorations foncières telles que drainage ou irrigation ont été réalisées) et milieu naturel. Localement ce dernier peut présenter des enjeux importants (de niveau régional) : prairies humides et étangs de Château Cornu, zones humides de la Bourbre au Nord-Est de Saint-André-le-Gaz etc. Dans ces secteurs, les contraintes techniques les plus fortes sont liées au caractère compressible des terrains, en particulier dans les zones tourbeuses et les champs d'inondation de la Bourbre et du Catelan : la nappe phréatique peu profonde est exploitée pour l'AEP et l'irrigation.

• **Les plaines de la Bièvre, du Guiers et du Tier** (à l'Ouest de la falaise de Dullin) se caractérisent par un bâti groupé en bourgs importants et par l'abondance du bâti diffus (à l'exception des marais d'Avressieux, aujourd'hui espace agricole drainé). Cette unité, déjà empruntée par l'autoroute A43, présente des enjeux réels sur le plan du milieu naturel (vallée du Tier, falaise de Dullin etc) notamment vers l'Est où la céréaliculture cède la place aux prairies dans un espace à physionomie bocagère, plus diversifié. La Bièvre et plus encore le Guiers, sont des cours d'eau offrant des enjeux forts sur le plan des milieux aquatiques. Les zones humides et les zones inondables constituent ici les principales contraintes techniques.

• **La cuvette du lac d'Aiguebelette** est un espace où dominent les prairies. Le milieu naturel est globalement diversifié, le lac et ses abords constituant un enjeu, tant sur le plan du milieu terrestre que du milieu aquatique. Les espaces bocagers parcourus de petits ruisseaux qui s'étendent à l'Ouest et au Sud du lac sont également sensibles. Dans ce secteur le bâti est bien développé ; il a souvent une vocation touristique et recherche de ce fait les points de vue dominants vers le lac.



Le lac d'Aiguebelette à l'ouest de la chaîne de l'Épine : un passage vallonné occupé par une agriculture herbagère.

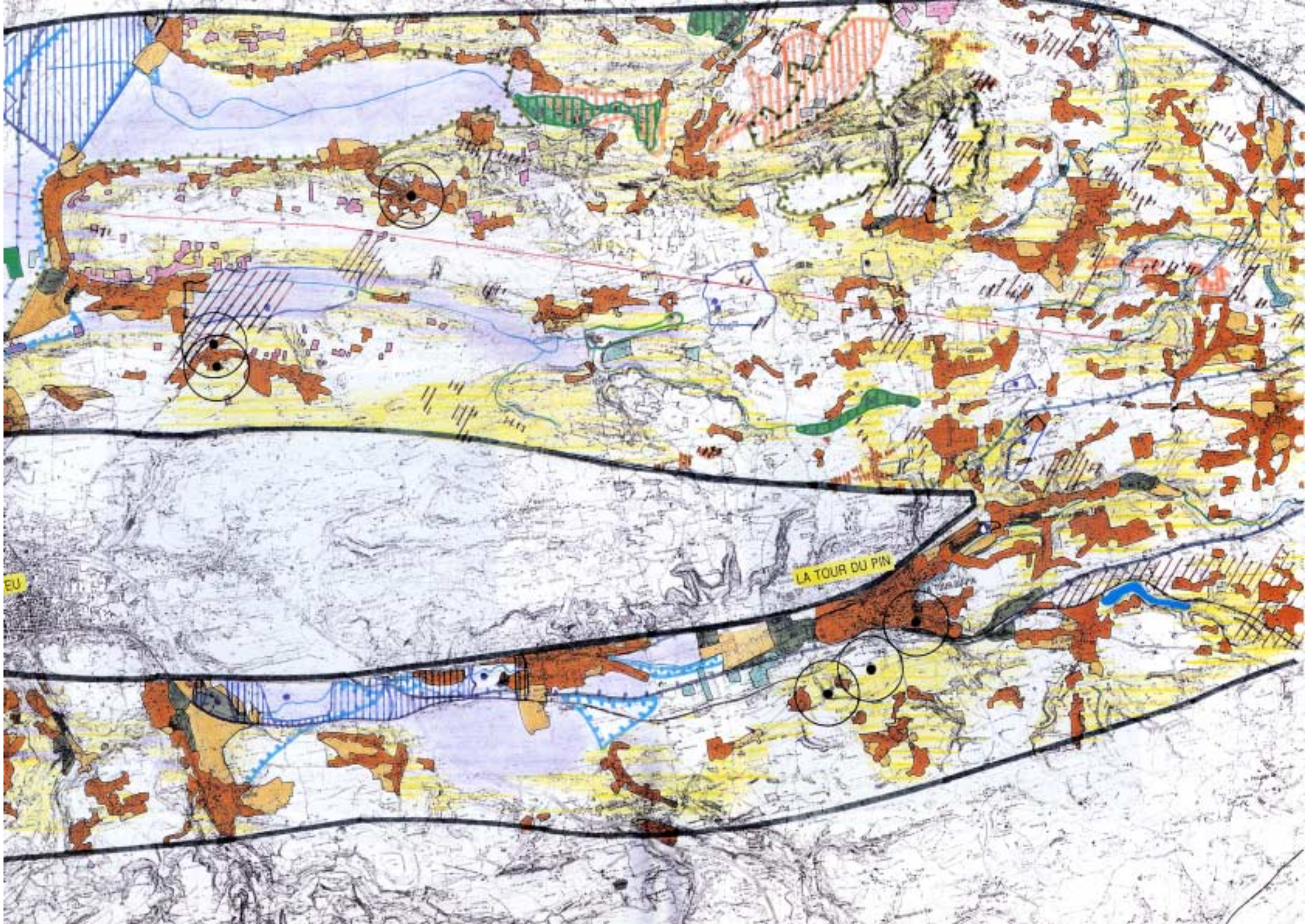
• **Les massifs de l'Épine et de la Chartreuse**, espaces largement boisés, ont une valeur sylvicole, naturelle, voire même touristique. Ils ne sont réellement concernés qu'au niveau de la vallée de l'Hyère, qui chemine entre les deux massifs. La présence du bâti, la forte fréquentation du site (voie de passage), son étroitesse lui confèrent de réelles sensibilités sur le plan de l'urbanisme et du paysage. Le milieu naturel terrestre (zones humides) et aquatique (l'Hyère) est également sensible. Ce secteur calcaire se caractérise par l'existence de karsts (contraintes techniques moyennes) où les circulations d'eau sont rapides et alimentent des sources utilisées pour l'AEP.

• **Les contreforts Est du Granier** constituent un espace bien particulier ; le vignoble est une activité agricole florissante et un élément pittoresque du paysage. Il occupe une part importante de l'espace, mais localement subsistent des espaces naturels remarquables tels les marais de l'Albanne. La proximité de l'agglomération chambérienne et la qualité du site expliquent le mitage par l'habitat de cet espace né de l'effondrement du Granier en 1248.



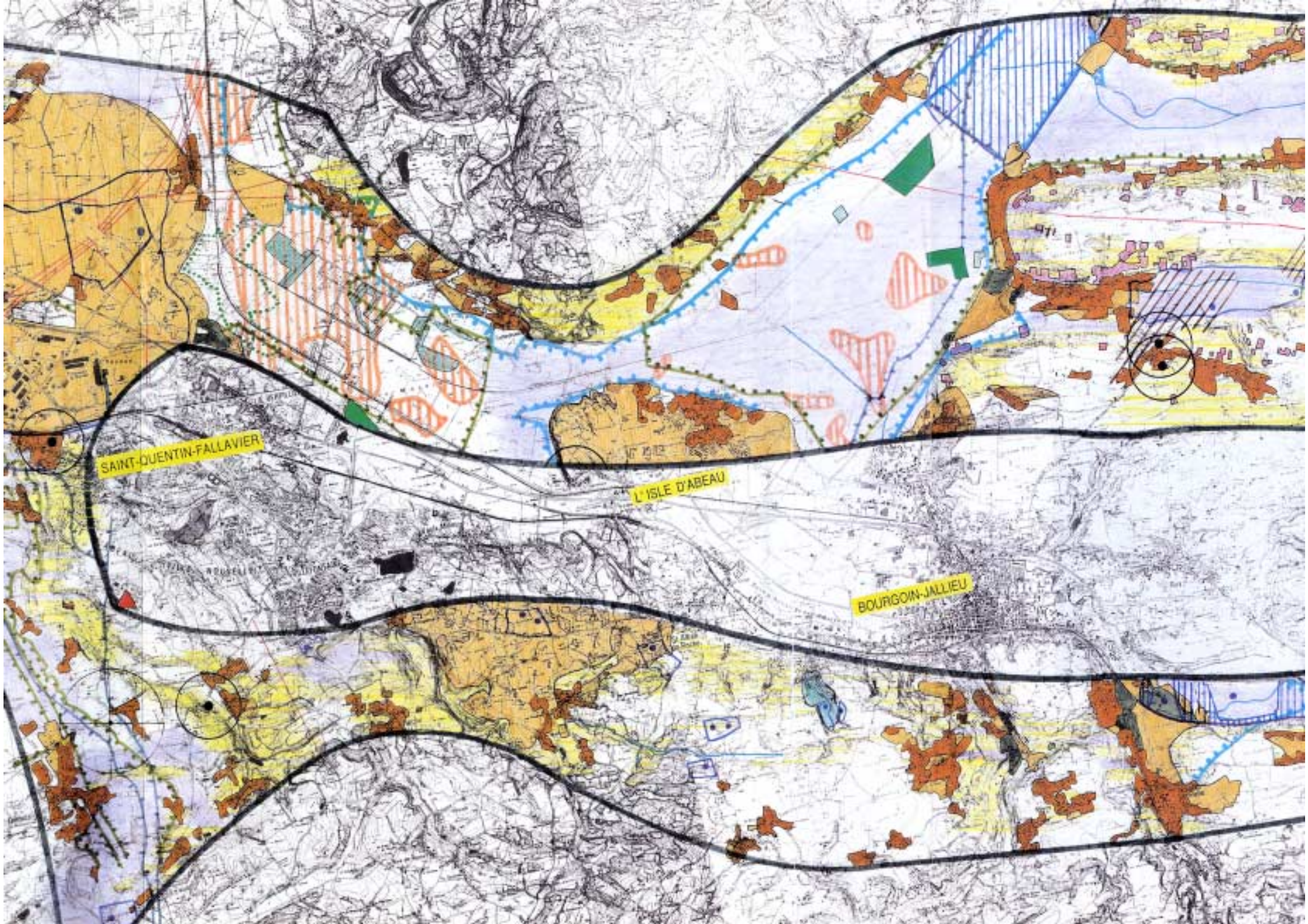
Le vignoble savoyard : un paysage original.

• **La combe de Savoie**, entre Chartreuse et Bauges, et la plaine alluviale de l'Isère sont des espaces qui évoluent rapidement. Les infrastructures de transport (autoroutes, lignes EDF), les zones d'activités et le bâti occupent une part importante du territoire. L'agriculture trouve là de bons sols mais doit faire face à la concurrence d'autres activités pour l'affectation des sols. Le milieu naturel, dans ce contexte, se limite aux zones humides du Bon de Loge et à la ripisylve de l'Isère, toutes deux relictuels. L'aquifère de la plaine de l'Isère est une ressource possible pour renforcer l'alimentation en eau de Chambéry. Dans cette vallée alluviale les zones humides sont à l'origine de la principale contrainte technique.



LA TOUR DU PIN

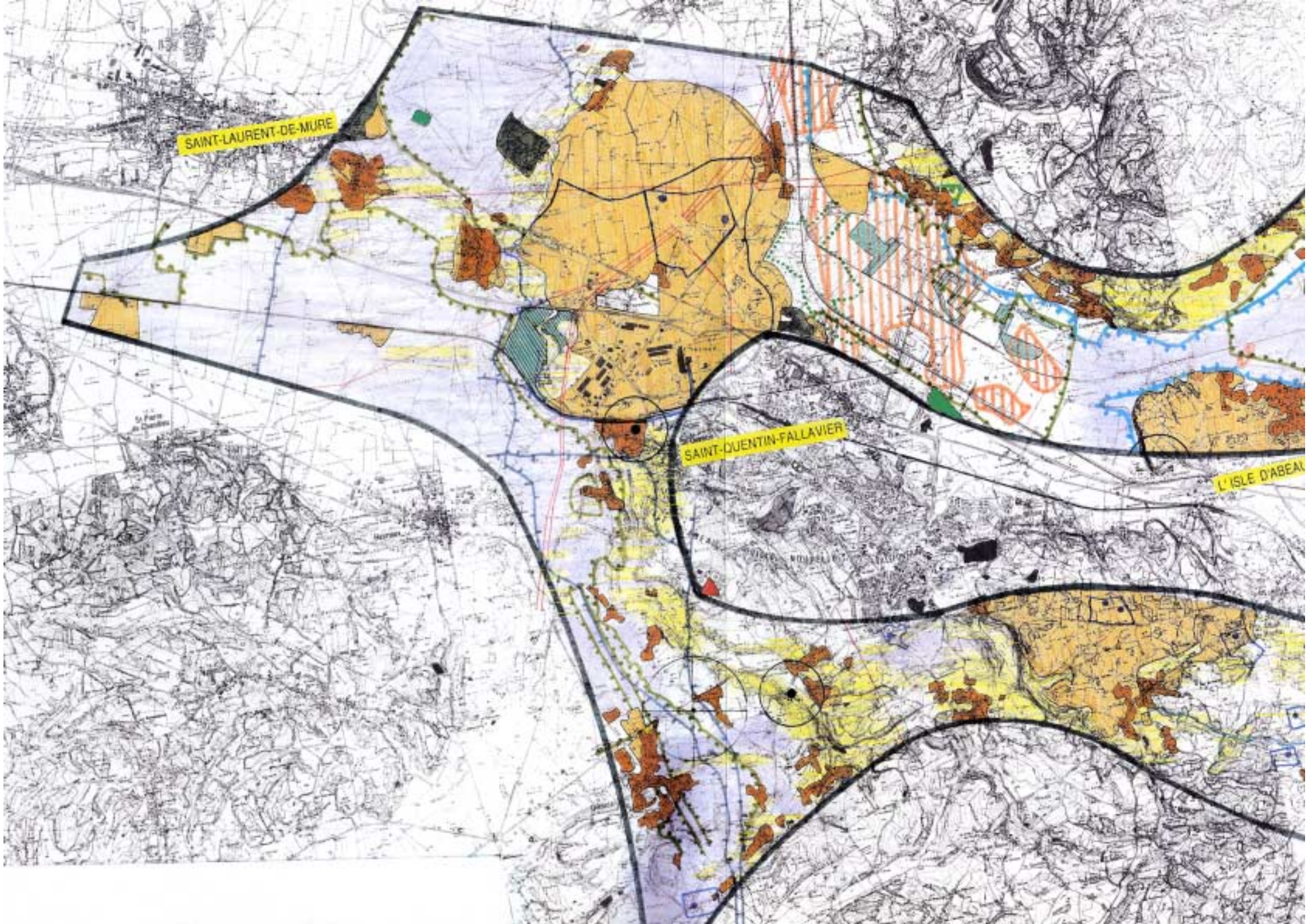
EU



SAINT-QUENTIN-FALLAVIER

L'ISLE D'ABEAU

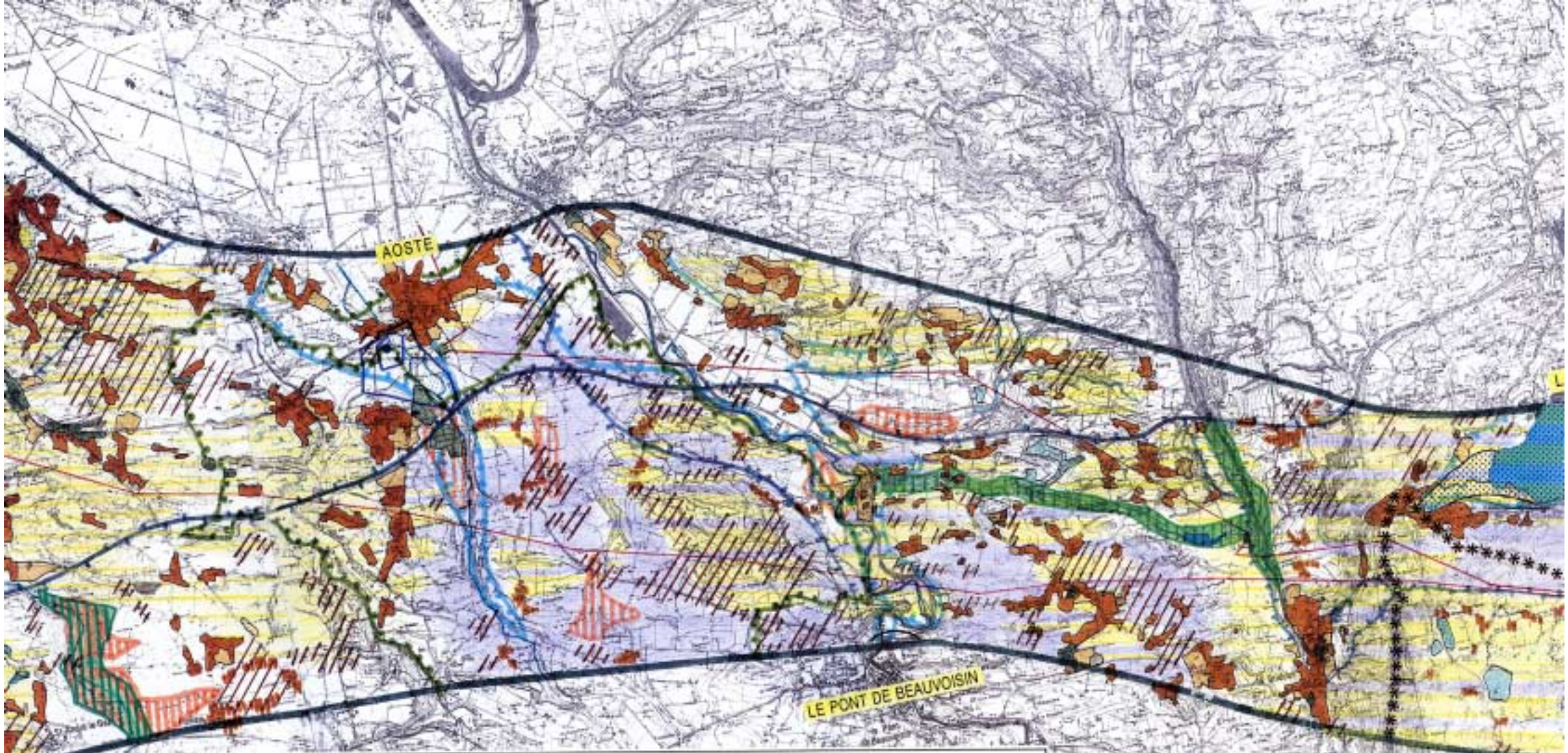
BOURGON-JALLIEU



SAINT-LAURENT-DE-MURE

SAINT-QUENTIN-FALLAVIER

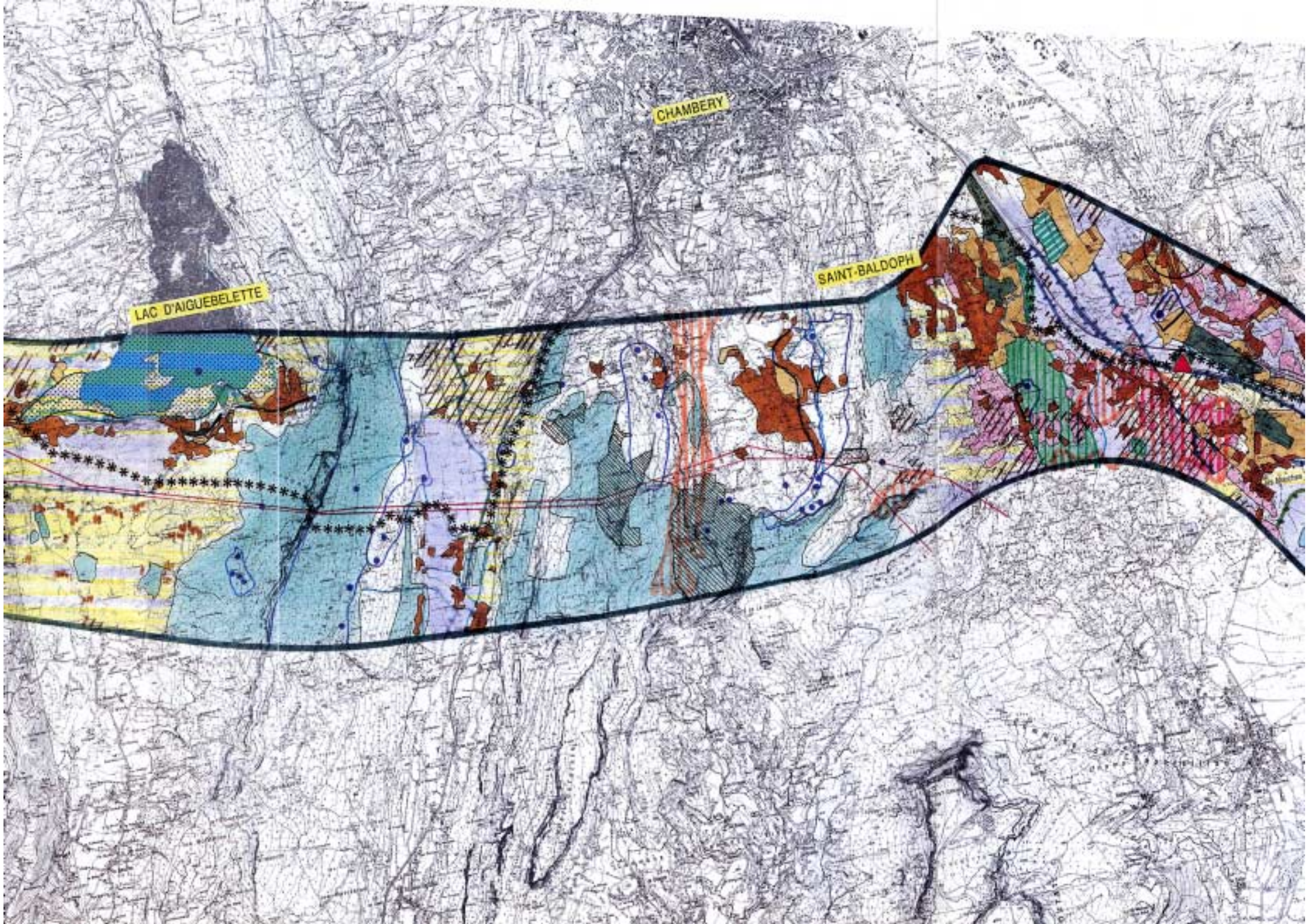
L'ISLE D'ABEAU



SYNTHESE

Echelle : 1/50 000

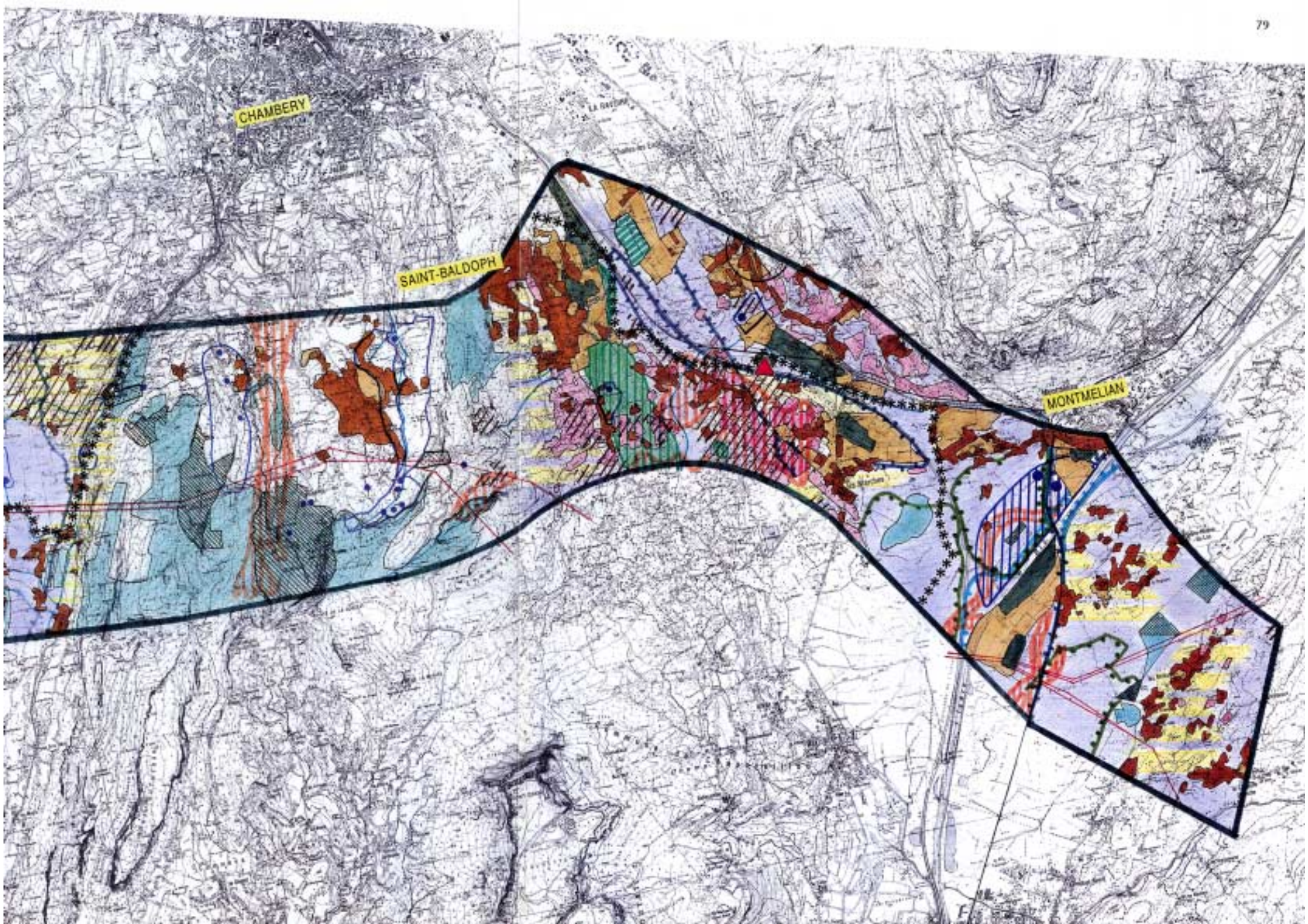
| GEOLOGIE | Eaux souterraines | Urbanisme |
|---|---|--|
| Contraintes géologiques fortes | Cadres et périmètres de protection | Zones urbanisées existantes (si et né des POS) |
| Hydrologie | Zones de ressources en eau importantes | Zones d'activités existantes |
| Contraintes hydrologiques fortes et assez fortes | Agriculture / sylviculture | Zones urbanisées ou d'activités futures |
| Eaux superficielles | Cultures pérennes (vignes, vergers...) | Zones urbanisées des communes sans POS |
| Cours d'eau et plans d'eau de qualité et d'intérêt forts et assez forts | Zones d'aménagements agricoles (genérisement, irrigation, drainage) | Zones d'habitat diffus |
| Milieu naturel | Sol de bonne valeur agronomique | Zones de bords existantes ou en projet |
| Zones naturelles présentant des enjeux biologiques majeurs | Forêts domaniales / ou sources à l'ONF ou gérées avec un plan simple de gestion | Stockages importants d'hydrocarbures |
| Périmètre du projet d'unité de protection de biotope | Patrimoine | Principaux réseaux de conduites enterrées |
| Unité nord des communes concernées par le projet de Parc Naturel Régional de Chablais | Monuments historiques classés ou inscrits | Sensibles orographiques |
| Paysage | Sites classés classés ou inscrits | Lignes électriques HT |
| Zones de sensibilité assez fortes et fortes | | |



CHAMBERY

LAC D'AIGUEBELETTE

SAINT-BALDOPH



CHAMBERY

SAINT-BALDOPH

MONTMELIAN